




# **PROJET PEDAGOGIQUE DES 12/17 ANS**



**SERVICE  
ENFANCE -JEUNESSE**



« L'adolescence c'est compliqué,  
On change de corps et de mentalité,  
On a besoin d'intimité,  
On veut un peu plus de liberté,  
On voudrait tout changer et ne garder que les bons côtés,  
Mais on veut des responsabilités,  
On voudrait être plus fort pour battre tous les records,  
Et faire un peu plus d'efforts,  
L'adolescence c'est compliqué,  
Les parents commencent à rappliquer,  
Ils ont besoin d'être rassurés,  
On a besoin d'être délaissé,  
Quand on a besoin d'être rassuré ils ont besoin de respirer,  
L'amour parents - enfants c'est important faut pas laisser tomber,  
L'adolescence c'est compliqué,  
On change de regard sur l'amitié  
Les sentiments c'est important,  
Ils sont bien plus forts qu'avant. »

**Slams et textes d'Océane**



## Le mot du Maire :



Nous avons pris la décision, il y a quelques mois de fermer la Maison des Jeunes. En effet, depuis quelques années, la fréquentation de cette Maison des Jeunes était en baisse et ne correspondait plus aux attentes des utilisateurs, ni aux nôtres.

C'est pour ces raisons que nous avons pris le temps de réfléchir au fonctionnement, au public à accueillir, aux objectifs... Toutes ces réflexions s'inscrivent dans notre politique éducative en direction de l'enfance et de la jeunesse, dans une cohérence et une continuité pour les enfants et les adolescents de Lesneven, que nous avons voulu formaliser notamment à partir du projet pédagogique des 12/17 ans.

Réouvrir cet espace, au service et à la disposition des jeunes de notre commune, cela constitue un moment important pour notre équipe municipale.

Ce projet a plusieurs objectifs :

- De proposer un lieu où les jeunes peuvent se retrouver en toute sécurité, mais aussi avec une certaine liberté, tout en respectant les règles du « vivre ensemble », tout ceci grâce à la présence d'un animateur sur place.
  - De proposer un lieu où peuvent naître des idées de projets à réaliser ensemble, l'apprentissage de la coopération, de sa place dans un groupe.
  - De proposer un lieu enfin qui mixe toutes les populations de jeunes sur notre territoire.
- J'aimerais profiter de l'occasion pour saluer le travail patient, méticuleux, constant, opiniâtre, collectif, de tous ceux qui ont travaillé à la concrétisation de cette volonté politique de favoriser, valoriser et servir la jeunesse :
- l'équipe d'animation de la mairie de Lesneven qui s'est investie dans ce challenge : Eric, Samir et Yann
  - Stéphane Le Vourch, adjoint à la Jeunesse, porteur du projet.

Je souhaite que cet espace devienne un lieu de vie, d'échanges, d'accueil, d'orientation et d'accompagnement est pour notre jeunesse.

Claudie Balcon

Maire de Lesneven

## Sommaire

Page 4 : Le préambule

Page 5 – 6 : I - Le cadre

- 1) Définitions de la jeunesse
- 2) Objectifs éducatifs

Page 7 - 11 : II - Déclinaison des objectifs

Page 12 – 14 : III - Modalités de fonctionnement

- 1) Modalités d'accueil et administratives.
- 2) Les horaires d'ouvertures
- 3) Modalités de communications
- 4) Modalités de transport
- 5) Le budget
- 6) Modalités de fonctionnement de l'équipe
- 7) Mesures d'accueil d'un autre public

Page 15 : IV - La nature des activités et les thèmes dominants.

Page 16 : V - Caractéristiques des locaux

Page 17 : VI - Bilans et évaluations

Page 18 : VII – Conclusion

Page 19 : Annexes

# Préambule

---

La commune de Lesneven est une ville qui accueille beaucoup de jeunes dans le cadre des études. Les structures sont très diversifiées.

- Collèges (Saint-François-Notre-Dame, Saint Exupéry)
- Lycée d'enseignement général (Saint-François-Notre-Dame)
- Lycée d'enseignement général et technologie agricole (Cleusmeur)
- Ecole d'agriculture et de formations (IREO).

Afin de mieux cibler les attentes des jeunes, la commune a souhaité mettre en place un sondage en ligne. Le questionnaire a été diffusé dans les établissements scolaires via les outils de communication, ainsi que sur le site de la Mairie jusqu'au 31/12/2018.

En janvier 2019, nous avons étudié le questionnaire et effectué un échange avec les jeunes afin d'alimenter et d'orienter l'écriture de notre projet pédagogique sur les points suivants :

- Les heures et les jours d'ouverture souhaités
- Les activités à pratiquer
- Les sorties à faire
- Les motivations des jeunes
- Les attentes et les besoins

Ce document se veut être un contrat de confiance entre l'équipe d'animation, les intervenants, les parents et les mineurs sur les conditions de fonctionnement et doit servir de référence tout au long de l'action.

## 1 - Définition de la jeunesse

Il nous faut pour cela prendre en compte la préadolescence et l'adolescence. Durant cette période, qui est un long processus de socialisation, les jeunes subissent de nombreuses métamorphoses et adoptent de nouvelles attitudes et positions. C'est une phase complexe empreinte de contradictions durant laquelle ils sont en quête d'une personnalité et d'une identité qui leur appartiennent.

Ils ont un besoin de reconnaissance et d'affirmation de soi vis-à-vis de ses pairs et des adultes, mais également d'indépendances et d'émancipation vis-à-vis des parents. Pour faire « ce qu'ils veulent quand ils veulent ». C'est une période d'initiations, de découvertes et d'expérimentations au cours de laquelle ils vont tester les limites qui leur ont été imposées et braver les interdits.

Ils se placent alors en confrontation quasi permanente avec les adultes. Cependant, en même temps qu'ils cherchent à se détacher de l'autorité parentale, ils ont besoin qu'on leur oppose un cadre structurant, fait de limites et de repères, à partir duquel ils vont se construire.

C'est également une période durant laquelle ils ont souvent besoin d'être écoutés, soutenus et orientés.

## **2 - Objectifs éducatifs**

### **❖ Contribuer au développement des jeunes (savoir être et du savoir-faire)**

Que le jeune soit sensibilisé au respect de lui-même et de sa santé, amené à respecter la différence, à être acteur du vivre ensemble.

### **❖ Favoriser la prise d'initiatives et de responsabilités, encourager à l'autonomie**

Que le jeune puisse exprimer ses envies, ses idées et être accompagné pour la réalisation de projets à sa mesure.

### **❖ Bien-être et plaisir**

Que le jeune soit respecté dans ses besoins après le collège ou le lycée (détente, adaptation, ...), sur ses temps libres.

### **❖ Etre à l'écoute des jeunes**

Que le jeune puisse trouver une oreille attentive qui l'oriente vers les services adéquats, qui l'aide dans le développement de sa personnalité.

### **❖ Développer la citoyenneté, le mieux-vivre ensemble.**

Que le jeune soit acteur au sein de la ville, et pas seulement consommateur d'activités.

## II - Déclinaison des objectifs

### Contribuer au développement du jeune :

C'est l'aider à se construire au travers d'expériences de toutes sortes.

Pour cela, il doit être confronté à différentes situations.

La réussite et l'échec sont 2 paramètres qui lui permettront de grandir et de mieux s'orienter dans sa vie.

Il devra apprendre à respecter des règles et vivre en société, ce qui contribuera à développer son savoir être et son savoir-faire.

#### Contribuer au respect de l'autre : **Savoir-être**

##### Objectifs opérationnels

- Mettre en place des temps d'échanges, afin de mieux connaître l'autre.
- Etre capable de respecter les règles mises en place.

##### Moyens

- Mise en place de jeux d'inclusions, jeux de rôles.
- Elaborer le règlement intérieur en atelier avec les jeunes.

#### Contribuer au développement du jeune : **Savoir faire**

##### Objectifs opérationnels

- Faire découvrir les métiers locaux.
- Développer les aptitudes par la découverte et la pratique.

##### Moyens

- Mettre en place des temps de découverte métiers avec les entreprises locales.
- Mettre en place des activités manuelles, culturelles et sportives.

## Favoriser la prise d'initiative et de responsabilités, encourager l'autonomie :

Pour grandir, il faut « voler de ses propres ailes ».

Mais tout au long de ce parcours, il est important de pouvoir s'appuyer sur des adultes.

Les animateurs doivent mettre tout en œuvre pour que le jeune puisse se construire petit à petit, à son rythme, dans le respect de l'autre et la prise en compte des contraintes collectives.

### Favoriser l'autonomie

#### Objectifs opérationnels

- Permettre l'émergence de projets.
- Faciliter l'utilisation du local jeune.

#### Moyens

- Etre à l'écoute des idées.
- Accompagner la mise en œuvre et le suivi.
- Aider à la recherche de stage et/d'emplois (cv, lettre de motivation, simulation).
- Mettre à disposition différents outils (internet, documents de formation, etc..).
- Aménager l'espace avec eux.
- Mettre à disposition le matériel et organiser la vie quotidienne.



## Bien-être et plaisir :

La Maison des Jeunes est un lieu où le jeune doit prendre ses repères et y trouver sa place.

Les animateurs doivent mettre en place des bases stables (temps, relations et lieux) et des règles établies ensemble (droits et devoirs) pour que chaque jeune puisse se sentir bien.

### Favoriser l'épanouissement

#### Objectifs opérationnels

- Permettre à chacun d'être acteur de ses activités.

- Se sentir bien dans l'espace d'accueil

#### Moyens

- Proposer un programme d'activités en lien avec les attentes du sondage.
- Créer des semaines à thèmes en concertation avec les jeunes (vacances scolaires)
- se concerter sur l'aménagement des espaces.
- Identifier ensemble les travaux à effectuer et les prévoir au budget.

## Etre à l'écoute des jeunes :

Chaque individu est différent : son histoire, ses attentes...

Pour mieux comprendre et répondre aux attentes de chacun,

les animateurs devront leur porter une oreille attentive.

Ils devront installer un climat de confiance pour permettre un échange durable.

### Etre à l'écoute des jeunes

#### Objectifs opérationnels

- Orienter les jeunes vers les différents partenaires.
- Favoriser des temps d'échanges.

#### Moyens

- Créer des passerelles vers les différentes structures (missions locales, P.I.J, la Maison de l'Emploi, etc.).
- Mettre en place un temps, un espace individuel pour écouter le jeune.
- Planifier des débats et échanges collectif sans ou avec thèmes "sans tabou".

## Développer la citoyenneté, le « mieux vivre ensemble » :

La Maison des Jeunes doit être un endroit accessible à tous  
et permettant l'échange et les actions citoyennes.

Accompagnés de leurs animateurs, les jeunes devront s'approprier  
leur environnement local et le territoire qui les entourent.

### Permettre aux jeunes d'être acteurs de la collectivité

#### Objectifs opérationnels

- Susciter les interactions entre les jeunes et les différents acteurs locaux
- Sonder les envies et les compétences de chacun et permettre de les mettre en œuvre dans des actions collectives.

#### Moyens

- S'inscrire à des actions associatives ou municipales selon les thèmes et les envies.
- Proposer des ateliers de communication et de réalisation sur des projets réalisés ou à venir.
- proposer des « chantiers jeunes » ou dispositif « argent de poche » ponctuels voir durables, favorisant l'engagement, la découverte de sa ville et sensibilisant à la vie citoyenne.

# III - Modalités de fonctionnement

---

## 1 - Modalités d'accueil et administratives

La première inscription d'un jeune doit obligatoirement se faire avec un des responsables légaux de l'adolescent au sein de la Maison des Jeunes ou en Mairie.

Lors de cette première inscription, la famille et le jeune se voient remettre le règlement intérieur, une fiche d'inscription, le projet pédagogique présentant les objectifs de la municipalité ainsi que les animations proposées avec les horaires et le tarif.

La fiche d'inscription comprend des renseignements d'ordre général sur la famille ainsi que les informations sanitaires du jeune ; c'est obligatoire. Elle doit être complétée et transmise au plus tard dans les 15 jours avant la venue du jeune.

Afin que l'inscription soit complète et définitive, il faudra remettre la fiche, ainsi que le règlement intérieur (co-signé par les parents, le jeune et un représentant de la Mairie), les assurances (responsabilité civile, individuel accident) et vaccinations obligatoire (photocopie carnet de santé ou une attestation de non-contagion par le médecin traitant). Le renouvellement des inscriptions se fait à chaque rentrée scolaire.

Une évaluation quantitative est tenue par les animateurs par le moyen d'une liste répertoriant le public autorisé (en règle avec le paragraphe ci-dessus). Celle-ci est tenue par heures d'ouverture permettant le contrôle du nombre des jeunes présents.

## 2 – Les horaires

Lors des temps d'accueil, l'équipe d'animation se tiendra à disposition des parents pour toutes questions et informations.

Pendant la période scolaire, la Maison des jeunes est ouverte **tous les mercredis et samedis de 13h00 à 18h00**. Une fois par mois le mercredi, l'ouverture se fera de 15h30 à 18h00 (un planning sera communiqué jusqu'à la fin juin 2019).

### **L'accueil des 12 -14 ans**

De 13h00 à 15h30 (mercredis et samedis)

### **L'accueil des 15 -17 ans**

De 15h30 à 18h00 (mercredis et samedis)

Pendant les vacances scolaires, **ouverture du lundi au vendredi de 13h00 à 18h00**

Afin de créer des passerelles entre les 2 groupes d'âge, nous pourrons, selon le programme d'activités, prévoir une passerelle entre les 2 tranches d'âge.

Les horaires peuvent être modifiés suivant le programme, les sorties ou encore les projets des jeunes (soirées à thèmes, manifestations locales,...).

## 3 - Modalités de communication

Pour communiquer les différentes informations, nous pourrons utiliser les moyens suivants :

- L'affichage dans le local,
- Le site de la Mairie, la rubrique "A tout âge" et l'onglet "jeunesse", la page « actualités »
- Les réseaux sociaux (Facebook, etc..)
- Les mails, courriers,
- Le Kannadig et l'affichage numérique (place Général Le Flo).

## 4 - Modalités de transport

Selon les programmes d'activités, nous pourrons être amenés à nous déplacer. Le moyen de déplacement sera principalement le minibus.

## 5 - Le budget

Chaque année, au mois de janvier, nous ferons un point sur l'année écoulée (bilan financier). Nous aborderons avec les jeunes les besoins en matériel spécifique et les éventuels changements sur l'aménagement du local.

Dans un deuxième temps, nous ferons une visite globale du local avec les services techniques. Il faudra tenir compte de la fréquentation des jeunes et de l'évolution possible des effectifs, donc prévoir des dépenses relatives à des emplois vacataires pour compléter l'équipe (pendant les vacances).

## **6 - Modalités de fonctionnement de l'équipe**

La Maison des Jeunes pourra accueillir au maximum 50 jeunes principalement de 12 à 17 ans dans le local prévu à cet effet.

L'équipe sera composée d'un directeur/animateur et d'un directeur adjoint/animateur, elle pourra être complétée selon les besoins pendant les vacances scolaires par l'animateur sportif de la commune et des agents titulaires du BAFA et/ou des vacataires.

### **Composition de l'équipe :**

❖ **Hernandez Eric**

*Fonction : Directeur et animateur*

*Titulaire des diplômes (B.E, B.P.J.E.P.S A.P.T.) et titulaire du concours E.T.A.P.S de la Fonction Publique*

❖ **Benhalem Samir**

*Fonction : Directeur adjoint et animateur*

*Titulaire du B.A.P.A.A.T (tous publics)*

❖ **Péron Yann**

*Fonction animateur sportif*

*B.E 1<sup>er</sup> degré athlétisme*

## **7- Mesures d'accueil d'un autre public**

Le local est prévu pour accueillir un public porteur d'un handicap. Dans le cadre du dispositif Ad'ap patrimonial, la commune s'engage à effectuer les mises aux normes en corrélation avec le diagnostic effectué par l'Apave (réf dossier 15273867).

Les animateurs s'engagent à prendre le handicap du jeune en considération dans toutes les réflexions et mise en place des activités.

## IV La nature des activités et les thèmes dominants

---

La Maison des Jeunes est avant tout un lieu d'accueil et d'écoute pour les jeunes. Ce sont alors des temps riches en échanges, d'où émergent des projets, des remarques, qui sont pris en compte par l'équipe d'animation.

Les animateurs sont à l'écoute du jeune public, et favorisent la parole, les jeux, la prise d'initiatives, le choix d'activités.

Pour mieux cibler les attentes du public que nous allons accueillir, nous avons effectué un audit. Il nous permettra de proposer des activités en lien avec la demande des jeunes. Les activités pourront être proposées selon un programme, ou spontanément selon l'envie du moment.

Nous avons décidé de répartir le public en 2 tranches : les 12/14 ans et les 15/17 ans. Nous établirons un programme d'activités pour les vacances en collaboration avec les jeunes. Celui-ci se fera sur les temps périscolaires (mercredi et samedi).

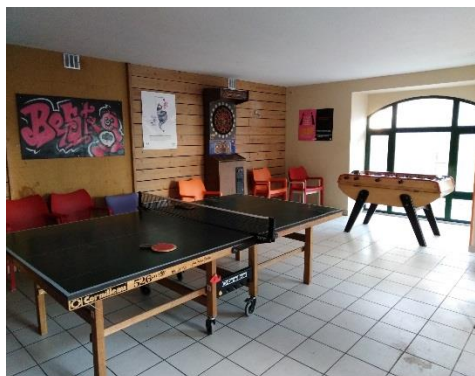
Les activités pourront être choisies selon les thèmes abordés lors des échanges avec les jeunes.

### Elles seront collectives ou individuelles et ludiques :

- Artistiques/culturelles (musique, guitare, piano, photographie, cinéma, lecture, etc..)
- Sportives (patin, foot, basket, marche, natation, tennis de table, etc..)
- Manuelles (bricolage, couture, cuisine)
- Ludiques (sorties à thème, tournoi de PS4, bowling, babyfoot, etc..)

Des journées et soirées à thème pourront être organisées. Elles évitent la monotonie et permettent l'investissement des jeunes et de certains partenaires : Mairie, associations locales, etc.

# V - Caractéristiques des locaux



Espace jeux



Espace détente/échanges

*Les locaux sont situés 12 rue de la Marne à Lesneven.*

➤ Nous disposons :

- D'une salle d'activité (baby-foot, jeu de fléchette, coin tv)
- D'un espace "coin calme"
- D'un comptoir et d'une cuisine
- D'un accès à une salle de réunion à l'étage

Les autres lieux.

➤ Nous pouvons disposer :

- D'infrastructures sportives (salle René Bodénes, stade Jean Abautret, ...)
- D'infrastructures culturelles (Médiathèque, salle l'Arvorik)



## VI - Bilans et évaluations

---

Parce que l'éducation des enfants doit être réalisée dans une dynamique d'évolution et de questionnement permanent, il est primordial que ce projet pédagogique ne soit pas figé dans le temps sans être réinterrogé et réécrit de manière régulière.

Dans un souci de progrès, nous souhaitons évaluer ce document suivant les critères et indicateurs suivants.

### Evaluation quantitative :

- Nombre de jeunes ayant fréquenté la structure via les fiches de présence.
- Nombre de jeunes ayant fréquenté la structure selon la tranche d'âge
- Nombre de jeunes ayant participé à des activités via les inscriptions en ligne
- Nombre de jeunes ayant participé à un projet
- Nombre de projets menés à terme

### Evaluation qualitative :

- Observation mixité filles/garçons via les fiches de renseignements.
- Observation de la fréquentation suivant le jour de la semaine, suivant les vacances, suivant l'activité suivant les projets spécifiques.
- Vérification de la fidélisation du public accueilli via les fiches de renseignements et le renouvellement de cotisation annuelle.
- Mise en place d'une réunion de bilan avec les différents partenaires
- Mise en place d'une réunion de bilan avec jeunes et familles ou questionnaire type Google forme
- Mise en place d'une réunion d'équipe pour faire un bilan de l'année passée et propositions pour l'année future.

## VII - Conclusion

---

Ca y est ! Nous y sommes... Après ce temps, nécessaire, de rupture, un nouveau projet de Maison des Jeunes est sur les rails.

A vous, maintenant, les jeunes, de faire de ce lieu un lieu de vie !

A nous, parents, de vous inciter à le fréquenter, à l'animer !

Nos animateurs sont motivés. Merci à eux pour l'énergie déployée ! Ils ont des idées... Apportez les vôtres ! Apportez vos envies ! Nul doute qu'elles seront complémentaires, car nous sommes partis de l'enquête à laquelle 217 d'entre vous ont participé.

Ce projet, s'il a été monté avec beaucoup de patience, de temps passé à réfléchir, n'est pour autant pas figé. Il sera questionné régulièrement avec la volonté, sans cesse, de l'améliorer, au service de notre jeunesse. Toutes les idées sont les bienvenues.

Le temps de la réflexion est pour le moment terminé... Place, maintenant, à l'action !

On y va !

Longue vie à la Maison des Jeunes !

Stéphane LE VOURCH

Adjoint au Maire